



Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le treize (13) août deux mille dix-huit (2018), à 19h00, sous la présidence de monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Patrice Desgagnés, maire suppléant
- . Violette Bouchard, conseillère siège #1
- . Viateur Tremblay, conseiller siège #2
- . Luc Desgagnés, conseiller siège #3
- . Frédéric Boudreault, conseiller siège #4
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère siège #6

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

EST ABSENT : . Dominic Tremblay, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

4. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2018

5. CORRESPONDANCES

6. RÉGLEMENTATION

Aucune.

7. RÉOLUTIONS

7.1. ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS

7.1.1. Accueil de monsieur Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines;

7.1.2. Engagement exigé par le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ) afin que la notaire Pamela Harvey bénéficie de l'exemption du paiement de la prime d'assurance responsabilité professionnelle en raison de son emploi exclusif auprès de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

7.1.3. Affichage « Vise Charlevoix »;

7.1.4. Commandite à la 19^e édition du tournoi de golf de Sclérose en plaques du Grand Charlevoix;

7.1.5. Achat d'une publicité dans le magazine SORTIR du journal Le Charlevoisien;

7.1.6. Participation à l'édition 2018 du tournoi de golf de la Chambre de commerce de Charlevoix;

7.1.7. Commandite à la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ);

7.1.8. Dépôt du rapport financier au 30 juin 2018;

- 7.1.9. Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2017 et du rapport d'activités 2017 de Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres;
- 7.1.10. Dépôt de la résolution numéro 113-07-18 intitulée « Déclaration d'intention de compétence de la MRC de Charlevoix relativement au transport collectif et adapté »;
- 7.1.11. Dépôt du projet de règlement 174-18 de la MRC de Charlevoix intitulé « Règlement ayant pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement dans le but de délimiter les territoires incompatibles aux activités minières » et de la résolution y afférente;
- 7.1.12. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 de la Corporation restons Chez Nous.

7.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

Aucune.

7.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 7.3.1. Mention de félicitations à monsieur Guy Lapointe;
- 7.3.2. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2017.

7.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

- 7.4.1. Embauche de monsieur Frédéric Desgagnés, à titre de pompier volontaire;
- 7.4.2. Acceptation des travaux et paiement à Entrepreneur F. Bouchard & Fils Inc. concernant la réfection de la toiture de la caserne incendie;
- 7.4.3. Achat de barrettes de reconnaissance pour les 5, 10 et 15 ans de service chez les pompiers et officiers;
- 7.4.4. Adoption du plan de mise en œuvre relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix.

7.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

- 7.5.1. Mandat au service d'urbanisme de la MRC de Charlevoix afin d'effectuer la concordance des règlements d'urbanisme de la municipalité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC;
- 7.5.2. Dépôt d'une demande de modification au règlement de zonage présentée par madame Monique Desgagnés.

8. VARIA

9. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2018-08-261 – Ouverture de la séance

À 19h00, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2018-08-262 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 13 août 2018 en gardant le varia ouvert.

#2018-08-263 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement d'adopter sans modification le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018.

#2018-08-264 - Adoption des comptes payés et à payer du mois de juillet 2018

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement d'adopter les comptes payés et à payer du mois de juillet 2018 au montant de 89 026,96 \$.

COMPTES PAYÉS JUILLET 2018	
Masse salariale	20 980.14 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	1 145.85 \$
Centre de Prévention du Suicide	100.00 \$
Zénon Boudreault	50.00 \$
James Dufour	50.00 \$
Visa Desjardins	2 118.41 \$
Hydro Québec	883.17 \$
Bell Mobilité	128.05 \$
Pétroles Irving	1 003.99 \$
Purolator Inc.	60.21 \$
Desjardins RVER (remises juillet 2018)	1 491.75 \$
Revenu Québec (remises Juillet 2018)	8 549.12 \$
Revenu Canada (remises Juillet 2018)	3 432.94 \$
SOUS-TOTAL :	39 993.63 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Bell Canada	82.15 \$
Guy Lapointe (remboursement frais de déplacement)	127.80 \$
Hydro Québec	3 066.06 \$
SOUS-TOTAL :	3 276.01 \$
COMPTES À PAYER	
9101-3243 Québec Inc.	1 580.91 \$
9363-3592 (transport adapté)	2 155.78 \$
A-Bcom (Montage page Facebook)	258.69 \$
Bureauthèque Pro Inc.	1 265.01 \$
Communications Charlevoix (juillet 2018)	53.98 \$
Coup de Pouce	22.94 \$
Éditions Pratico-Pratiques	28.73 \$
Énergie et Ressources naturelles Québec	20.00 \$
Garage D.L.	521.01 \$
Garage Jean-Claude Simard Enr	175.70 \$
La Grande Traversée (don grand demi-marathon)	500.00 \$
Industries Océan Inc.	5 363.02 \$
Lynda Tremblay	1 008.34 \$
Marchés Tradition	154.64 \$
Martin & Lévesque Inc.	110.44 \$
MRC de Charlevoix	21.98 \$
NI Corporation	24 151.93 \$
Pièces d'auto G.G.M. (Napa)	263.97 \$
Promotion A.T.	1 089.38 \$

Purolator Inc.	5.81 \$
Quincaillerie Castonguay	3 700.08 \$
Quincaillerie Dufour	367.16 \$
Valère d'Anjou	66.00 \$
SOUS-TOTAL :	42 885.50 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Excavation de l'Isle	546.13 \$
Transport R.J. Tremblay	247.26 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	247.78 \$
Sani Charlevoix	1 701.63 \$
Quincaillerie Castonguay	129.02 \$
SOUS-TOTAL :	2 871.82 \$
GRAND TOTAL : 89 026.96 \$	

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste de correspondance reçue depuis la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juillet 2018.

#2018-08-265 - Accueil de monsieur Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu unanimement d'accueillir monsieur Philippe Le Bérigot, maire de l'Île-aux-Moines, sur L'Isle-aux-Coudres, dans le cadre du démarrage du Club des plus belles îles du monde et de mandater monsieur Dominic Tremblay, maire, ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, ainsi que la personne de leur choix à souper, aux frais de la municipalité, avec monsieur Le Bérigot et sa conjointe, à l'Hôtel Cap-aux-Pierres où ces derniers logeront, et de leur remettre un présent représentatif de L'Isle-aux-Coudres. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-266 - Engagement exigé par le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec (FARPCNQ) afin que la notaire Pamela Harvey bénéficie de l'exemption du paiement de la prime d'assurance responsabilité professionnelle en raison de son emploi exclusif auprès de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres a procédé à l'embauche de la notaire Pamela Harvey, laquelle est à l'emploi exclusif de ladite municipalité, et ce, depuis le 2 novembre 2015;

ATTENDU QU'aux termes du programme d'assurance du FARPCNQ un notaire à l'emploi exclusif d'une municipalité peut, selon certaines exigences, bénéficier de la classe B et ainsi être exempté du paiement de la prime d'assurance;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres entend respecter lesdites exigences requises par le FARPCNQ afin que la notaire Pamela Harvey puisse bénéficier de la classe B et ainsi bénéficier d'une exemption du paiement de la prime d'assurance;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres :

a) se porte garant, s'engage à prendre fait et cause, à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Pamela Harvey, notaire, dans l'exercice de ses fonctions, et à indemniser le FARPCNQ de tout débours ou toute indemnité qu'il aurait à payer en conséquence d'une erreur ou d'une omission de ce notaire dans l'exercice de ses fonctions même au-delà de la fin du lien d'emploi;

b) renonce à tout recours récursoire contre ce notaire et contre la Chambre des notaires du Québec à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au FARPCNQ, ceci, entre autres, en faveur de la Chambre des notaires du Québec et du FARPCNQ,

c) autorise monsieur Dominic Tremblay, maire, ou monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à passer et signer pour la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres et en son nom, le cas échéant, tout acte, document, écrit, contrat ou engagement, le cas échéant, pour donner suite à la présente résolution afin de lier la municipalité de L'Isle-aux-Coudres.

#2018-08-267 - Affichage « Vise Charlevoix »

Considérant la demande de Vise Charlevoix d'installer une affiche temporaire de type « beachflag » sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement d'autoriser l'installation d'une telle affiche à proximité de la pancarte de la municipalité, à la sortie du traversier.

#2018-08-268 - Commandite à la 19^e édition du tournoi de golf de Sclérose en plaques du Grand Charlevoix

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu unanimement de commanditer pour la somme de 150,00 \$ l'organisme Sclérose en plaques du Grand Charlevoix, soit par l'achat d'une pancarte sur le parcours de golf au montant de 100,00 \$ et un don supplémentaire de 50,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-269 - Achat d'une publicité dans le magazine SORTIR du journal Le Charlevoisien

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à unanimement d'acheter une publicité pour le magazine culturel SORTIR du journal Le Charlevoisien, et ce, au montant de 189,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-270 - Participation à l'édition 2018 du tournoi de golf de la Chambre de commerce de Charlevoix

Il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu unanimement d'inscrire monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à l'édition 2018 du tournoi de golf de la Chambre de commerce de Charlevoix, lequel doit avoir lieu le 24 août prochain, à 11h00, au Club de golf Fairmont Le Manoir Richelieu à La Malbaie, au montant de 179,35 \$, incluant le cocktail. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-271 - Commandite à la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ)

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement de faire une commandite de 100,00 \$ à la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec (CTAQ) relativement à leur tournoi de golf qui a eu lieu le 3 août dernier en vue d'amasser des fonds pour l'achat de défibrillateurs. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-272 - Dépôt du rapport financier au 30 juin 2018

Il est résolu unanimement de déposer officiellement le rapport financier périodique de la municipalité pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018

#2018-08-273 - Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2017 et du rapport d'activités 2017 de Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres

Il est résolu unanimement de déposer le rapport financier au 31 décembre 2017 de Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres, lequel a été préparé par Aubé Ancil Pichette & associés, comptables professionnels agréés, ainsi que le rapport d'activité 2017 de l'organisme.

#2018-08-274 - Dépôt de la résolution numéro 113-07-18 intitulée « Déclaration d'intention de compétence de la MRC de Charlevoix relativement au transport collectif et adapté »

Il est résolu unanimement de déposer la résolution numéro 113-07-18 intitulée « Déclaration d'intention de compétence de la MRC de Charlevoix relativement au transport collectif et adapté ».

#2018-08-275 - Dépôt du projet de règlement 174-18 de la MRC de Charlevoix intitulé « Règlement ayant pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement dans le but de délimiter les territoires incompatibles aux activités minières » et de la résolution numéro 109-07-18 y afférente

Il est résolu unanimement de déposer le projet de règlement 174-18 de la MRC de Charlevoix intitulé « Règlement ayant pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement dans le but de délimiter les territoires incompatibles aux activités minières » ainsi que la résolution numéro 109-07-18 y afférente.

#2018-08-276 - Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 de la Corporation restons Chez Nous

Il est résolu unanimement de déposer les états financiers au 31 décembre 2017 de la Corporation Restons Chez Nous qui ont été produits par Benoît Côté, comptables professionnels agréés Inc., le 14 juin 2018.

#2018-08-277 - Mention de félicitations à monsieur Guy Lapointe

Il est proposé par le conseiller Frédéric Boudreault et résolu unanimement d'adopter une mention de félicitations en faveur de monsieur Guy Lapointe relativement à l'obtention d'un certificat de qualification pour le traitement des eaux usées par étang aéré.

#2018-08-278 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2017

Il est résolu unanimement de déposer le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2017 qui a été déposé, le 8 août 2018, au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec, puis approuvé, le 9 août 2018, par ce dernier.

#2018-08-279 - Embauche de monsieur Frédéric Desgagnés, à titre de pompier volontaire

Il est proposé par le conseiller Luc Desgagnés et résolu unanimement de procéder à l'embauche de monsieur Frédéric Desgagnés au sein du service incendie de la municipalité et de confirmer son intérêt avant de lui faire suivre la formation Pompier I.

#2018-08-280 - Acceptation des travaux et paiement à Entrepreneur F. Bouchard & Fils Inc. concernant la réfection de la toiture de la caserne incendie

Considérant les travaux de réfection de la toiture de la caserne incendie;

Considérant que ces travaux sont terminés, à l'entière satisfaction de la municipalité;

Considérant que préalablement au paiement l'entrepreneur doit produire à la municipalité, conformément à l'article 1 du document de demande de prix les documents ci-après énumérés démontrant qu'il ne doit aucune somme ni à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (Ci-après appelée « CNESST ») ni à la Commission de la construction du Québec (Ci-après appelée « CCQ »), à savoir :

- . une attestation de conformité de la CNESST;
- . une lettre d'état de situation de la CCQ;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement d'accepter les travaux de réfection de la toiture de la caserne incendie et d'autoriser le paiement de la facture portant le numéro 734 d'Entrepreneur F. Bouchard & Fils Inc., le tout conditionnellement à l'obtention des documents de la CCQ et de la

CNESST requis par la municipalité. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-281 - Achat de barrettes de reconnaissance pour les 5, 10 et 15 ans de service chez les pompiers et officiers

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement d'acheter des barrettes de reconnaissance aux pompiers et officiers cumulant cinq (5), dix (10) ou quinze (15) années de service au sein du service incendie, et ce, au coût de 8,95 \$ chacune auprès de l'association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ). Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-282 - Adoption du plan de mise en œuvre relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix

ATTENDU QUE l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* (L.R.Q., chapitre S-3.4) exige que chaque municipalité adopte, par résolution, le plan de mise en œuvre accompagnant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix a coordonné les travaux de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, et ce, avec la collaboration de représentants de toutes les municipalités locales (incluant des représentants des services incendie du territoire);

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Charlevoix a été adopté par la MRC de Charlevoix le 30 mai 2018;

ATTENDU QUE le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé ainsi que le plan de mise en œuvre ont été transmis et présentés à chacun des conseils municipaux de la MRC de Charlevoix, dont notamment celui de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

EN CONSÉQUENCE de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et unanimement résolu que le conseil municipal de L'Isle-aux-Coudres approuve le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Charlevoix, incluant le plan de mise en œuvre, tels qu'élaborés et adoptés par la MRC de Charlevoix le 30 mai 2018.

#2018-08-283 - Mandat au service d'urbanisme de la MRC de Charlevoix afin d'effectuer la concordance des règlements d'urbanisme de la municipalité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC

Considérant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Charlevoix qui est entré en vigueur le 6 mai 2015;

Considérant que les municipalités locales doivent s'assurer que leurs règlements d'urbanisme concordent avec ce schéma;

Considérant que les règlements d'urbanisme de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres ont été refondus en 2009;

Considérant que la municipalité ne possède pas de service d'urbanisme pour analyser la conformité de ses règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Charlevoix;

Considérant les discussions qui ont eu lieu entre la directrice générale de la municipalité et monsieur Stéphane Chaîné, aménagiste à la MRC de Charlevoix;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu unanimement de mandater la MRC de Charlevoix afin d'effectuer l'examen de concordance des règlements d'urbanisme de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres à son schéma d'aménagement et de développement révisé, de proposer les modifications à effectuer à ces règlements, le cas échéant, et ce, d'ici le 31 décembre 2018, au coût approximatif de 2 000,00 \$. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2018-08-284 - Dépôt d'une demande de modification au règlement de zonage présentée par madame Monique Desgagnés

Il est résolu unanimement de déposer une demande de modification au règlement de zonage qui a été reçue le 9 août 2018, a été présentée par madame Monique Desgagnés

et qui concerne le lot numéro 5 275 355 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2.

#2018-08-285 - Mention de félicitations au Festival des pompiers de Charlevoix

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement d'adopter une mention de félicitations en faveur non seulement des membres du comité organisateur du Festival des pompiers de Charlevoix qui a eu lieu à L'Isle-aux-Coudres, les 10, 11 et 12 août derniers, mais également en faveur de toute la brigade de pompiers volontaires du service incendie de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, puisque l'évènement fut un succès.

#2018-08-286 - Mention de félicitations à tous les participants du Grand demi-marathon de l'Isle-aux-Coudres

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement d'adopter une mention de félicitations en faveur de tous les coureurs qui ont participé au Grand demi-marathon de l'Isle-aux-Coudres qui a eu lieu à L'Isle-aux-Coudres, le 4 août dernier.

#2018-08-287 – Demande de rencontre concernant le dossier de la pouponnière à l'installation l'Arc-en-ciel du Centre de la petite enfance Du soleil à la lune

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu unanimement de demander une rencontre avec les membres du conseil d'administration du Centre de la petite enfance Du soleil à la lune et monsieur Jean-François Picard, directeur régional au ministère de la Famille, afin de discuter de la situation problématique de l'absence de pouponnière à l'installation l'Arc-en-ciel à L'Isle-aux-Coudres et de trouver des solutions à court terme pour remédier à la situation.

#2018-08-288 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 19h46.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h05.

#2018-08-289 – Levée de la séance ordinaire du 13 août 2018

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance ordinaire du 13 août 2018, à 20h05.

Patrice Desgagnés, maire suppléant

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Je, Patrice Desgagnés, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 10 septembre 2018. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Patrice Desgagnés, maire suppléant